

nationale, ne s'est constituée qu'en 1870. — Du  
reste, la Alianza espagnole a ses Jéuistes  
de 1872, avant le Congrès de la Haye

Avec ces renseignements explicatifs préli-  
minaires, vous pourrez vous former une idée  
assez complète de la question, si vous lisez, dans  
le livre que je vous envoie en même  
temps que cette lettre (Mémoire de la  
Fédération jurassienne), les passages ci-dessous,  
où il est spécialement parlé de l'Alliance :

P. 37-40. Fondation de l'Alliance, orga-  
nisation internationale (mais tout-à-fait distincte  
de l'Association internationale des travailleurs)  
par Bakounine en 1868 à Berne.

P. 51-55. — Dissolution de l'Alliance comme  
organisation ayant une existence à part, et entrée  
du groupe de l'Alliance à Genève dans l'inter-  
nationale comme section.

P. 65-77. — Luttes de principes à Genève,  
dans lesquelles est née la section de l'Alliance  
de cette ville.

P. 87-88. — Attaques perfides de Marx, tendant à  
désigner tous ses adversaires sous le nom collectif  
d'Alliance.

P. 98-100. — Situation de la section de l'Alliance à  
Genève dans l'Internationale 1869-70.

P. 109-119. Congrès de la Fédération romande à la Chaux-de-Fonds en août 1870, où se produit la réunion entre les internationalistes de Genève et ceux de Neuchâtel. Cette réunion a pour proteste l'existence de la section de l'Alliance à Genève.

P. 193. La section de l'Alliance à Genève se dissout (août 1871) (de Genève)

P. 199-202. - Preuve que la section de l'Alliance avait bien réellement été admise dans l'Internationale par le Congrès général de Londres

P. 213. - la Conférence de Londres prend acte de la dissolution de la section de l'Alliance de Genève

P. 244-250. Histoire de la Alliance en Espagne

P. 276-277. - Le Congrès de la Haye réchauffe la question de l'Alliance, et exculpe Bakounine et Guillaume de l'Internationale à titre de membres de l'Alliance.

Dans les Pièces justificatives à la fin du volume, je vous recommande surtout le n° VI (Programme de l'Alliance de 1868), et le n° VIII (Histoire de l'Alliance à Genève, par Bakounine).

— Mais espérons que tout finira bien... Saluez les amis; nous sommes avec eux de cœur

Amitiés cordiales

J. Guillaume

Neuchâtel, 30 mai 1876

P. S. Je vous envoie en outre copie tentée du rapport présenté à la Haye par la Commission chargée de faire une enquête sur l'Alliance. Ce rapport est imprimé dans notre Bulletin du 15 sept. - 1<sup>er</sup> oct. 1872.

Rapport de la Commission Perquet  
sur la société d'Alliance.

(lu au Congrès de la Haye, séance du 7 sept. 1872)

Le temps ayant marqué à la commission Perquet pour vous présenter un rapport complet, elle ne peut que vous fournir une appréciation, motivée sur les documents qui lui sont communiqués et les dépositions qu'elle a reçues.

Après avoir entendu les citoyens Engels, Karl Marx, Wroblewski, Dupont, Serrurier et Swarn, pour l'Association (internationale des travailleurs),

et les citoyens Guillaume, Schwitzguébel, Doukowsky, Morago, Marselan, Farga Pellicer, accusés de faire partie de la société secrète l'Alliance, les soussignés déclarent :

1. Que l'alliance secrète, fondée avec des statuts complètement opposés à ceux de l'Association internationale des travailleurs, a existé, mais qu'il ne lui est pas suffisamment prouvé qu'elle existe encore;
2. Qu'il est prouvé par un projet de statuts et des lettres signés "Bakounine," que ce citoyen a tenté et peut-être réussi de fonder, en Europe, une société appelée l'alliance, ayant des statuts complètement différents au point de vue social et au point de vue politique de ceux de l'Association internationale des travailleurs;
3. Que le citoyen Bakounine s'est servi de manœuvres frauduleuses tendant à s'approprier tout ou partie de la fortune d'autrui, ce qui constitue le fait d'escroquerie;

6

qu'en outre peut ne pas remplir ses engagements, lui ou ses agents ont eu recours à l'intimidation ;

Pour ces motifs,  
Les citoyens membres de la Commission demandent au Congrès :

1<sup>o</sup> D'ordonner le citoyen Bakounine de l'Association internationale des travailleurs ;

2<sup>o</sup> D'exclure également les citoyens Guillaume et Schwitzguébel, certaines qu'ils font encore partie de la Société dite l'Alliance ;

3<sup>o</sup> Que dans l'enquête il nous a été prouvé que les citoyens Malon, Bousquet - ce dernier secrétaire de commissaire de police à Béziers (France) - et Louis Marchand, ayant demeuré à Boucau, tous certaines agissements ayant pour but la désorganisation de la Société internationale des travailleurs, la Commission demande également

leur expulsion de la Société (f)  
4<sup>o</sup> Qu'en ce qui concerne les citoyens Morago, Farça Pellier, Marsclan, Alessari et Imkowsky, la Commission s'en rapportant à leurs déclarations formelles de ne plus faire partie de ladite Société l'Alliance, demande que le Congrès les déclare hors de cause.

Pour mettre à couvert leur responsabilité, les membres de la Commission demandent que les documents qui leur ont été communiqués, ainsi que les dépositions faites, seraient publiés par eux dans un organe officiel de l'Association.

La Haye, le 7 septembre 1872.

Le président : Ph.-P. Cuno,

Délégué de Stuttgart et de Dusseldorf,

Le secrétaire : Lucain,

Délégué de France.

(f) Comme vous le voyez, ce rapport est rédigé dans un style absolument horrible avec les plus simples règles de la grammaire - sans parler de celles du bon sens.

Voici les réflexions que fait le Bulletin à la suite de ce rapport :

"Quelques courtes observations feront voir à la fois la stupidité et l'infamie de ce document.

"On y parle de la société l'Alliance, tantôt comme d'une société secrète, tantôt comme d'une société publique, de sorte que d'un bout à l'autre du rapport règne une confusion complète sur ce point.

"On y dit, d'une part, que l'Alliance secrète a existé, mais qu'il n'est pas suffisamment prouvé qu'elle existe encore, et plus loin que Bakounine a tenté, et peut-être réussi, de fonder une société appelée l'Alliance, — et d'autre part, la commission se dit convaincue que Guillaume et Schwitzguébel font encore partie de la société dite l'Alliance. Est-il possible de tomber dans une contradiction plus enfantine ? Car, ou bien la commission affirme, comme elle le fait plus haut, qu'il ne lui est pas suffisamment prouvé que l'Alliance existe encore, et alors il est absurde de dire qu'elle est convaincue que Guillaume et Schwitzguébel en font encore partie ; ou bien, en effet, il est prouvé que Guillaume et Schwitzguébel font encore partie d'une société dite l'Alliance, et alors la commission ne sait ce qu'elle dit en prétendant que l'existence même de cette société ne lui est pas suffisamment prouvée.

"La commission affirme que cette Alliance avait des statuts complètement opposés à ceux de l'Internationale. Or la vérité, que la commission connaît aussi bien que nous, est que l'Alliance a réellement existé ; que Bakounine a non seulement tenté de la fonder, mais qu'il y a réussi ; qu'elle a fonctionné au grand

jour, en public, au su de tout le monde; que c'est là un fait connu de tous ceux qui s'occupent du mouvement socialiste; et que le programme de cette Alliance et les statuts de la section qui a porté ce nom à Genève ont été approuvés en 1869 par le Conseil général de Londres, en sorte qu'ils ne peuvent pas être opposés à ceux de l'Internationale.

"Plus loin, la Commission formule contre Bakounine une accusation d'escroquerie. Or, à l'appui d'une accusation si grave, il n'a pas été fourni au Congrès le plus petit indice de preuves, et l'accusé n'a été ni prévenu, ni entendu! Il y a donc là une affirmation pure et simple, et est inutile d'insister là-dessus pour le moment: l'honneur de Bakounine ne peut pas être atteint par de semblables indignités."

Un des cinq membres de la Commission Penquete, le belge Splingard, a déposé devant le Congrès une protestation contre le rapport rédigé par ses collègues. La voici:

"Je proteste contre le rapport de la Commission Penquete sur l'Alliance, et me réserve de faire valoir mes raisons devant le Congrès. Une seule chose me paraît acquise au débat, c'est la tentative de M. Bakounine d'organiser une société secrète au sein de l'association."

"Quant aux expulsions proposées par la majorité de la Commission Penquete, je déclare ne pouvoir me prononcer comme membre de ladite commission, n'ayant pas reçu de mandat à ce sujet, et me déclarant prêt à combattre cette décision devant le Congrès."

(Signé) Proch Splingard."

Les quatre autres membres de la commission étaient un allemand, Cuno, et trois Français, Vichard, Lucien et Walter; ce dernier, dont le vrai nom est Van Heddesghem, était un marchand, comme l'a démontré un procès qui a eu lieu à Paris l'année suivante: